

Bilan actif

		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, ...	450	450		
	Fonds commercial	155 000		155 000	155 000
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel, ...				
	Autres immobilisations corporelles	270 817	219 153	51 664	61 223
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
	Participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	20 843		20 843	20 843
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)		447 110	219 603	227 507	237 066
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières				
	En-cours de production				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	317 418		317 418	520 215
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	CRÉANCES				
	Créances clients et comptes rattachés	61 393		61 393	51 842
	Autres créances	178 116		178 116	173 336
	Capital souscrit appelé non versé				
	VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres et instruments de trésorerie				
	DISPONIBILITÉS	119 624		119 624	56 505
	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE				6 014
	TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	676 550		676 550	807 912
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)					
Primes de remboursement des obligations (V)					
Écarts de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)		1 123 660	219 603	904 057	1 044 978

Bilan passif

		31/12/2024	31/12/2023
		Net	Net
CAPITAUX PROPRES	Capital	16 380	16 380
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	72 245	72 245
	Écarts de réévaluation		
	Écarts d'équivalence		
	RÉSERVES		
	Réserve légale	1 638	1 638
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Réserves indisponibles		
	Autres réserves	230 472	230 472
	Report à nouveau	-166 120	92 486
	Résultat de l'exercice	226	-258 606
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		154 842	154 615
AUTRES F.P.	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)			
PROV.	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (II)			
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	446 086	513 255
	Emprunts et dettes financières diverses	142	2 088
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	256 203	326 518
	Dettes fiscales et sociales	46 785	48 503
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (III)		749 215	890 363
Écarts de conversion passif (IV)			
TOTAL PASSIF (I+I BIS+II+III+IV)		904 057	1 044 978

Annexes



Préambule

Introduction à l'annexe

L'exercice fiscal clos le **31/12/2024** a une durée de **12** mois.
L'exercice précédent avait une durée de **12** mois recouvrant la période du **01/01/2023** à **31/12/2023**.
Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **904 057,14 €**.
Le résultat net comptable est **un bénéfice de 226,35 €**.
Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Liste des méthodes

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
 - des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
 - le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées.
- Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
Bâtiments, installations et agencements	
Bâtiments commerciaux	20 à 50 ans
Bureaux	25 ans
Agencements	10 ans
Mobilier	10 ans
Travaux	5 à 10 ans
Matériel et outillage	
Matériel	6,5 à 10 ans
Outillage	5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	1 à 3 ans
Brevets	N/A
Autres	N/A

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Utilisation de la méthode d'évaluation par équivalence ;
- Information sur l'identification et le suivi, à chaque clôture, des titres de participation définis à l'article 39-1-5° du CGI pour lesquels la société a modifié l'option de comptabilisation des frais liés à l'acquisition.
- Utilisation de la dérogation pour l'évaluation des titres en cas de baisse anormale et momentanée.

Frais de Recherche et Développement

Comptabilisation en charges :

Les dépenses de recherche et développement sont comptabilisées en charges sur l'exercice au cours duquel elles sont engagées

Stocks

Les stocks sont évalués selon :

- La méthode premier entré, premier sorti (FIFO)
- La méthode du coût moyen unitaire pondéré (CUMP)

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

Cas des disponibilités en devise :

Les liquidités disponibles en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change précédent la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion sont directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Avances remboursables

Les avances reçues d'organismes publics ou privés pour le financement des activités de la Société dont le remboursement est conditionnel sont présentées au passif sous la rubrique « Autres fonds propres ». Les intérêts correspondants sont présentés au passif du bilan en Emprunts et dettes financières diverses.

Subventions

Inscription proratisée :

La société a bénéficié de subventions qui ont été imputées en résultat d'exploitations au prorata des frais engagés. De ce fait, des subventions à recevoir peuvent être enregistrées dans les comptes si le contrat d'attribution est signé, que des dépenses ont été engagées mais que les subventions n'ont pas encore été reçues. La quote-part des subventions qui financent des dépenses immobilisées est reprise en résultat d'exploitations au même rythme que l'amortissement desdites dépenses. La partie acquise mais non encore rapportée au résultat est comptabilisée en fonds propres, en subventions d'investissements.

Emprunts

Les frais d'émission d'emprunts sont le cas échéant comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel les emprunts ont été octroyés.

Frais d'augmentation du capital

En application de la méthode de référence (ANC 2018-01), les frais d'émission de capital sont comptabilisés au bilan, en déduction de la prime d'émission.

Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

Mouvements des postes d'immobilisations

Rubriques	Valeur brute au début d'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Valeur brute à la clôture d'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	155 450			155 450
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillag...				
Autres immobilisations corporelles	268 306	2 511		270 817
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	20 843			20 843
Autres immobilisations financières				

- (A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice N-1
- (B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
- (C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
- (D) Solde des comptes à la date de la plaquette

Amortissements et dépréciations

Rubriques	Valeur brute au début d'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Valeur brute à la clôture d'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres	450			450
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillag...				
Autres	207 083	12 070		219 153
Immobilisations financières				
Participations				
Prêts				
Autres				

- (A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
- (B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
- (C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
- (D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immo. financières	20 843	20 843		
Clients douteux				
Autres créances clients	61 393	61 393		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres org. sociaux	1 364	1 364		
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices	104	104		
TVA	17 421	17 421		
Autres impôts				
Divers				
Groupes et associés	158 284	158 284		
Débiteurs divers	943	943		
Charges constatées d'avance				
TOTAL	260 351	260 351		
Prêts accordés en cours d'exercice				
Rembours. obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

État des charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant	Commentaire
TOTAL		

Informations relatives au passif

Variation du capital

Capital social	Nombres d'actions ou parts sociales	Valeur nominale
Titres en début d'exercice	234	
Titres émis		
Titres remboursés ou annulés		
Titres en fin d'exercice	234	

Capitaux propres

Rubriques	Début d'exercice	Augmentation	Réduction	Affectation du résultat	Fin d'exercice
Capital	16 380				16 380
Fonds fiduciaires					
Primes liées au capital social	72 245				72 245
Écarts de réévaluation					
Réserve légale	1 638				1 638
Autres réserves	230 472				230 472
Capital souscrit non versé					
Report à nouveau créditeur	92 486				92 486
Report à nouveau débiteur				-258 606	-258 606
Dividendes					
Résultat de l'exercice	-258 606	226		258 606	226
TOTAL	154 615	226		0	154 842

Provisions

Nature de la provision	Valeur comptable au début d'exercice	Dotation	Reprise	Valeur comptable à la clôture
------------------------	--------------------------------------	----------	---------	-------------------------------

Précisions sur les dettes

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux établissements de ...	446 086	296 706	149 380	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	256 203	256 203		
Personnel et comptes rattachés	11 518	11 518		
Sécurité Sociale et autres org. sociaux	18 953	18 953		
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices				
TVA	14 406	14 406		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	1 909	1 909		
Dettes sur immobilisations et comptes ratt...				
Groupe et associés	142	142		
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	749 215	599 835	149 380	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	9 683			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	76 586			
Montant des emprunts et dettes contracté...	142			

Précisions sur certains postes de passif

Produits constatés d'avance	Montant	Commentaire
TOTAL		

Informations relatives au compte de résultat

Ventilation du chiffre d'affaires

Rubriques	France	Etranger	Total
TOTAL			

État des charges à payer et des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant	Commentaire
Organismes sociaux - Produits à recevoir	- 1 364	
TOTAL	-1 364	

Charges à payer	Montant	Commentaire
Personnel - Dettes provisionnées pour congés à payer	11 482	
Organismes sociaux - Charges sociales sur congés payés	2 041	
Organismes sociaux - Autres charges à payer	12 264	
État - Charges à payer	1 881	
TOTAL	27 668	

Honoraires CAC

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de [XXXX.XX] euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : [XXXX.XX] euros,
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : [XXXX.XX] euros.

Produits et charges exceptionnels

Rubriques	Montant	Commentaire
Produits exceptionnels		
TOTAL		
Charges exceptionnelles		
TOTAL		

Opérations et engagements envers les organes d'administration de direction ou de surveillance

Rémunération au titre des fonctions

Nature de la rémunération	Exercice N	Exercice N-1
Rémunérations dues au titre de l'exercice		
Valorisations des rémunérations variables pluriannuelles		
Valorisation des options attribués au cours de l'exercice		
Valorisations des actions attribuées gratuitement		

Opérations et engagements hors bilan

Crédit bail

Rubriques	Coût d'entrée	Dotations aux amortissements – De l'exercice	Dotations aux amortissements – Cumulés	Valeur nette
Terrain				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillag...				
Autres immobilisations corporelles				
TOTAL				

Informations relatives à l'effectif

Effectif employé pendant l'exercice

Catégorie	Hommes	Femmes	Total
Cadres			
Non-cadres			
Employés			

"33 MERIGNAC BIKE SHOP"

Société à Responsabilité Limitée

au capital de : 16.380,00 Euros

Siège social à : Chemin de Pouchon, Avenue Kennedy – 33700 MERIGNAC

521 012 559 R.C.S BORDEAUX

* * *

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE

DES ASSOCIES DU 30 JUIN 2025

Ce présent jour, à 18 heures, les associés de la société **"33 MERIGNAC BIKE SHOP"**, au Capital de 16.380 Euros, divisé en 234 parts de 70 Euros chacune de valeur nominale, se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, au siège social, suivant convocation de la gérance.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé en entrant en séance.

Sont présents :

- ✓ La société OCETITSF33, propriétaire de 216 parts sociales,
- ✓ Monsieur Stéphane FONT, propriétaire de 5 parts sociales,
- ✓ Monsieur Cyril BUNUEL, propriétaire de 13 parts sociales.

La feuille de présence révèle que les associés présents ou régulièrement représentés détiennent plus de la moitié du capital social, et qu'en conséquence, l'assemblée est habilitée à prendre toutes décisions ordinaires, conformément aux statuts et aux textes en vigueur.

L'assemblée générale est présidée par Monsieur Stéphane FONT, en qualité de gérant associé de la Société.

Monsieur le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- le rapport de gestion,
- le rapport spécial,
- le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée,
- l'inventaire, le bilan, le compte de résultat de l'exercice clos le 31 Décembre 2024.

Monsieur le Président déclare que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Examen des comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2024,
- Quitus à la gérance,
- Affectation des résultats,
- Conventions visées à l'article L 223-19 et suivants du Code de Commerce,
- Rémunération de la gérance,

- Pouvoirs à conférer pour l'exécution des formalités légales,
- Questions diverses.

Puis, lecture est donnée du rapport de la gérance.

Cette lecture terminée, Monsieur le Président ouvre la discussion.

La discussion close, personne ne demandant la parole, Monsieur le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale donne acte à la gérance :

- de ce que les dispositions légales concernant tant la convocation de l'Assemblée que la communication des comptes sociaux ont bien été respectées et notamment, de la mise à disposition des associées pendant les quinze jours qui ont précédé l'Assemblée, de l'inventaire soumis à son approbation.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, l'approuve, ainsi que le bilan et le compte de résultat tels qu'ils lui ont été présentés.

Elle décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 Décembre 2024, de la façon suivante :

Sur le bénéfice de l'exercice,		
s'élevant à	€.	226

* il sera versé la somme de	€.	226
au compte Report à nouveau		

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale donne quitus entier et définitif de sa gestion à la gérance pour l'exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale après avoir pris connaissance du rapport spécial de la gérance sur les conventions relevant de l'article L 223-19 du Code de commerce, constate l'absence de conventions relevant de ce régime.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, conformément à l'article 243 du Code Général des Impôts, constate qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les montants des rémunérations attribuées à Monsieur Stéphane FONT, s'élevant à 70.531 Euros, au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2024, au titre de ses fonctions de gérant de la Société.

L'Assemblée Générale constate que les cotisations sociales obligatoires et facultatives ont été prises en charge par la Société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'effectuer toutes formalités légales de dépôt et de publicité et autres qu'il appartiendra.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui, après lecture, a été signé par les associés présents.

La société OCETITSF33 <i>M. Stéphane FONT</i>	Monsieur Stéphane FONT
Monsieur Cyril BUNUEL	